

**Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires
(I.P.S.A.V. – Programme 259011)
2025-2026**

**LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES VIA LE VETERINARY INTERNSHIP AND RESIDENCY
MATCHING PROGRAM (VIRMP) AVANT LE 6 JANVIER 2025 À 9 :00PM.**

CONCENTRATION : MÉDECINE ZOOLOGIQUE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 4

DESCRIPTION :

L'I.P.S.A.V. est un programme de 2^e cycle intensif plein temps de 12 mois consécutifs (53 semaines) conduisant à un certificat.

L'étudiante ou l'étudiant inscrit à ce programme reçoit une formation clinique en médecine et chirurgie à la Clinique des animaux exotiques et à la Clinique des oiseaux de proie qui constituent le Service de médecine zoologique. Dans le cadre de ce programme, l'interne aura aussi une exposition clinique aux animaux provenant d'institutions zoologiques. Le Service de médecine zoologique collabore avec des spécialités vétérinaires (i.e. imagerie diagnostique, ophtalmologie, chirurgie, etc.) et la Clinique des animaux exotiques travaille en étroite collaboration avec le Refuge des petits mammifères. La formation clinique est complétée par des rondes cliniques quotidiennes, des clubs de lecture et une ronde de pathologie. L'interne collaborera à l'enseignement des étudiantes et des étudiants en médecine vétérinaire. Elle ou il participera à tour de rôle aux gardes du service de médecine zoologique qui reçoit les urgences et assure la continuité des soins aux patients hospitalisés le soir et les fins de semaines (jusqu'à une semaine sur deux). Trois semaines de vacances/formation continue sont déterminées par le secteur. Si l'interne n'est pas de service, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel de l'Université de Montréal. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou équivalent
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec **avant** le début du programme
- Internat en langue française

DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):

- Étudiant(e) québécois(e), canadien(ne) hors Québec : En moyenne 6 665 \$ pour la durée de la formation
- Étudiant(e) français(e)/belge francophone : En moyenne 7 521 \$ pour la durée de la formation
- Étudiant(e) international(e) : En moyenne 24 962 \$ pour la durée de la formation, incluant l'application de la bourse d'exemption UdeM

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour la clientèle étudiante étrangère (à l'exception des citoyen(ne)s français(es) et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca

RÉMUNÉRATION : La rémunération forfaitaire pour 53 semaines est de 19 500 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 1 287 \$ (3,6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective.

Cette rémunération sera versée pour trois fonctions occupées par l'interne durant son programme. Il s'agit :

- (1) de son activité clinique ainsi que la participation au service de garde en dehors des heures régulières et durant les vacances (chirurgies d'urgence et des soins aux patients) selon le calendrier de la clinique;
- (2) de sa contribution à l'enseignement clinique (participation aux rondes d'enseignement et aux travaux pratiques);
- (3) de sa participation à des activités de recherche et la présentation d'un séminaire sera encouragée.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 9 juillet 2025 au 15 juillet 2026 (Si l'interne est de garde, son internat se terminera à 8 h le lendemain)

POUR POSTULER :

Les candidatures doivent être soumises via le Veterinary Internship and Residency Matching Program avant le 6 janvier 2025. Se référer au site internet pour plus de détails et compléter l'inscription : <https://www.virmp.org>

Si vous appliquez seulement à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, vos documents peuvent être soumis en français.

LA DIVULGATION DU CHOIX DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES :

Les résultats du match seront disponibles sur le site internet du VIRMP le **3 mars 2025**.

Seule la personne sélectionnée devra compléter sa demande d'admission (frais de 102\$ CA) auprès de l'Université de Montréal.